

Titre Mineur Étranger

Tout dossier incomplet ou non classé sera refusé

Complétez un dossier par enfant

Nom..... Prénom.....

Nationalité..... Sexe.....

Né(e) le/...../..... à..... Pays.....

Date d'entrée en France :/...../.....

Pièces à joindre obligatoirement : cochez la case pour chaque document présent.

- Liste des pièces à fournir correctement complétée
- Formulaire Cerfa n° 11203*02 rempli, daté et signé par le demandeur et le mineur bénéficiaire.
- Copie et original de l'Extrait d'acte de naissance comportant la filiation. Pour les ressortissants haïtiens : Copie et original de l'Archives Nationales datées d'après janvier 2014.
- Copie et original du passeport de l'enfant en cours de validité.
- Copies et originaux des justificatifs de présence de l'enfant sur le territoire national depuis les deux dernières années (certificats de scolarité, attestation de crèche,...).
- Copie et original du titre de séjour en cours de validité de chaque parent. Si un des deux parents réside à l'étranger : lettre d'accord pour la délivrance du titre pour l'enfant et copie de sa pièce d'identité.
- Copie et original du justificatif de domicile : 1 justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.
-si vous êtes propriétaire ou locataire : facture d'électricité ou de téléphone fixe ou d'accès à internet,...
-si vous êtes hébergé : une attestation d'hébergement signée de l'hébergeant, la photocopie de la carte d'identité. ou de la carte de séjour de l'hébergeant, un justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant.
- Timbres fiscaux d'un montant de 45 €.
- 2 photographies d'identité format 35 mm x 45 mm – AFNOR NFZ 12010, tête nue, moins de 3 mois et ressemblantes (pas de copie).



N° 11203*02

étranger mineur

demande d'un : titre d'identité républicain (TIR)
 document de circulation (DCEM)

- Préfecture
- Sous-Préfecture
- Haut-commissariat (1)

Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du nouveau Code Pénal.

À REMPLIR EN LETTRES MAJUSCULES ET À L'ENCRE NOIRE.

NB: Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la préfecture, sous-préfecture ou du Haut-commissariat (1) de votre résidence, conformément aux textes en vigueur.

(Partie à remplir par l'administration)

Catégorie:
Documents présentés
et justificatifs:

Photo
d'identité

À

À

À

À

MINEUR BÉNÉFICIAIRE:

NOM PATRONYMIQUE:

NOM D'USAGE (2):

PRÉNOMS (3):

SEXE: M F NATIONALITÉ:

NÉ(E) LE : À:

DÉPT PAYS

DOMICILE

CODE POSTAL: COMMUNE:

Je soussigné, DEMANDEUR, déclare sur l'honneur:

- exercer l'autorité parentale sur le mineur bénéficiaire en qualité de père, mère, tuteur (4)
- avoir reçu mandat pour effectuer cette demande (4) (5)

NOM PATRONYMIQUE:

NOM D'USAGE (2) de l'époux (se) , de veuf (ve) , autre nom d'usage (4)

PRÉNOMS (3)

SEXE M F NATIONALITÉ:

NÉ(E) LE À

DÉPT PAYS

DOMICILE

CODE POSTAL: COMMUNE PAYS

- **identité de l'autre parent, à remplir obligatoirement pour le TIR, (4)**
du parent résidant à l'étranger mandatant le demandeur, pour le DCEM (4):

NOM PATRONYMIQUE

NOM D'USAGE (2) de l'époux (se) , de veuf (ve) , autre nom d'usage (4)

PRÉNOMS (3)

SEXE M F NATIONALITÉ:

NÉ(E) LE À

DÉPT PAYS

DOMICILE

CODE POSTAL: COMMUNE PAYS

- certifie l'exactitude des déclarations ci-dessus.

Date, Signature du demandeur Signature de l'autre parent (1) (6) Date Signature du bénéficiaire

(1) Uniquement pour le Titre d'identité républicain

(2) Le "NOM D'USAGE" désigne le nom de l'époux(se), veuf(ve), nom de l'autre parent accolé au nom patronymique (nom de naissance). Cette indication n'est pas à fournir dans le cas où le requérant désire que le document soit établi à son seul nom patronymique (nom de naissance).

(3) Les "PRÉNOMS" sont à inscrire dans l'ordre de l'état civil.

(4) Cocher la case utile

(5) Uniquement pour le Document de circulation

(6) Signature du parent quand le demandeur n'a pas l'autorité parentale (DCEM).